



Université DJILALI LIBÈS  
Centre des Systèmes et Réseaux d'Information , de Communication, de  
Télé-enseignement et d'Enseignement à Distance

## Charte d'hébergement des sites web sur le serveur de l'université

La présente charte a pour but :

- de définir les conditions d'hébergement des services en ligne créés par les établissements d'enseignements et les structures administratives de l'université.
- De rappeler le cadre juridique et déontologique général s'appliquant à la diffusion d'informations sur internet.

### Cadre Techniques

Les sites hébergés doivent respecter les recommandations techniques de développement .

#### 1) Plateforme d'hébergement

La plateforme supporte les principaux CMS et le moteur de blog JOOMLA

#### 2) Site hébergé

- Les critères d'accueil sur le serveur web de l'université sont fondés sur la comptabilité des sites avec les missions de la recherche et de l'enseignement
- Le responsable du site doit veiller à ce que le logo de l'université apparaisse en haut à gauche de la page d'accueil du site. Ce logo est disponible à l'adresse \*\*\*\*\*
- Le responsable du site doit veiller à ce qu'un lien soit fait vers le site web principal de l'université (<http://univ-sba.dz>)

### Cadre Administratives

Pour tout site Web hébergé sur le serveur web de l'université , un responsable doit être désigné et communiqué auprès de l'unité gérant le serveur Web de l'université au (CSRICTED ex C.F.T.E) .

Afin de garantir la sécurité de l'hébergement et l'accès pour les mises à jour, le responsable du site web hébergé est tenu de signaler au Centre (CSRICTED ) les événements suivants :

- Changement du responsable .
- Inactivité prolongé du site .
- Fermeture du site.

## Cadre Juridique général

Les auteurs des pages Web s'engagent à respecter les lois sur la propriété littéraire et artistique , ainsi que les lois qui lui sont associées sur la responsabilité civile , pénale et professionnelle.

Ceci implique plus particulièrement le respect des obligations suivantes (sans que cela constitue une liste limitatives) :

- Le respect du droit d'auteur (droit moral, patrimonial, de diffusion)
- Le respect de la vie privée ou du droit à l'image d'autrui
- L'absence d'informations non vérifiées ou présentant le caractère d'un délit
- Le respect des exigences de la loi "Informatique et Libertés "( [Loi n° 03-17](#) , [Ordonnance n° 03-05](#))

*Important* : l'unité gérante du serveur Web exerce la haute surveillance sur les sites Web hébergés dans le serveur de l'université . Elle décide de rendre inaccessible tout ou une partie d'un site non conforme au droit en vigueur ou aux présentes directives .